République Française
Commune de
SAVOISY

Mairie 11 Rue de l'Eglise 21500 SAVOISY

Département
de la Côte d'Or
Arrondissement
MONTBARD
Canton
CHATILLON SUR SEINE
Téléphone : 03.80.93.12.74
Télécopie :
E-mail : mairie.savoisy@orange.fr

ARRETE DU MAIRE

N° 2

Objet: Circulation alternée RD101 Grande Rue

Le Maire de SAVOISY,

Vu les articles L 2212-2 et L 2213-1 du Code général des collectivités territoriales ;
Vu le Code de la route ;
Vu le Code de la voirie routière ;

Vu la demande formulée par l'Entreprise SAMBROTTA en date du 27 février 2024 relative aux travaux de réfection de toiture au 13 Grande Rue ;

Considérant qu'il y a lieu de réglementer la circulation dans un but de sécurité publique aux alentours et sur son parcours ;

Vu l'intérêt général ;

A R R E T E

Article 1er
La circulation des véhicules sera alternée sur la voie suivante : RD 101 Grande Rue, du 28 février 2024 au 28 mars 2024.

Article 2
Pendant cette période, une seule voie de circulation sera maintenue et un sens de circulation alterné, régulé manuellement, sera mis en place par l'entreprise.

Article 3
Monsieur le Maire de la commune de SAVOISY, Monsieur le commandant de la brigade de gendarmerie de CHATILLON SUR SEINE, sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Article 4 :
Le Présent arrêté sera publié et affiché conformément à la règlementation en vigueur dans la Commune de SAVOISY.

DIFFUSION :
- Le pétitionnaire l'Entreprise SAMBROTTA pour attribution
- Gendarmerie de CHATILLON SUR SEINE

Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutif de cet acte étant précisé que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de DIJON dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

Arrêté notifié au pétionnaire
Le 27 février 2024 par mail
Affichage municipal le 27 février 2024

A SAVOISY
Le 27 février 2024
Le Maire, SALOMON Denis :

MAIRIE DE SAVOISY
21500 (Côte-d'Or)